

## INFORMATIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES DIMANCHE 15 ET 22 MARS 2026

Le mode de scrutin des élections municipales est un scrutin de liste paritaire proportionnel à deux tours. Les élections municipales permettent **aux citoyens d'élire leurs conseillers municipaux**, qui choisiront ensuite le maire et ses adjoints.

**Le bureau de vote, situé à la salle des fêtes, 11 rue George Sand, sera ouvert de 8h00 à 18h00.**

=> Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale, se munir d'une pièce d'identité originale (**obligatoire**) et de sa carte électorale. La pièce d'identité doit être en cours de validité (excepté pour la carte nationale d'identité et le passeport, qui peuvent être périmés depuis moins de 5 ans). **Attention, un justificatif d'identité électronique "France Identité" n'est pas recevable pour voter.**

=> **Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :**

1. carte nationale d'identité
2. passeport
3. carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
4. carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'état
5. carte vitale avec photographie
6. carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
7. carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
8. carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
9. carte d'identité ou de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
10. permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou, jusqu'au 19 janvier 2033, permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013
11. permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
12. récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire



=> **Vote par procuration :**

Si vous êtes absent(e), vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur listes électorales afin qu'il vote à votre place. Vous pouvez choisir la personne de votre choix. Elle doit être inscrite sur liste électorale. Le jour du vote, la personne que vous avez désignée devra se rendre à votre bureau de vote pour voter à votre place.

Vous pouvez effectuer votre demande :

- En ligne via [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) : vous devrez néanmoins vous déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration, **sauf si vous avez une identité numérique. Dans ce cas précis, vous pouvez faire valider votre identité via l'application France Identité, sans avoir à vous déplacer à la gendarmerie ou au commissariat.**
- En présentiel en faisant valider un formulaire Cerfa papier au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire.
- À domicile en cas d'incapacité physique (sur justificatif).

Documents nécessaires : pièce d'identité et numéro national d'électeur du mandataire.

**Attention aux délais !**



Une procuration n'est valable que si la mairie la reçoit à temps pour inscrire la mention sur les listes électorales.

Il est donc recommandé d'effectuer la démarche au plus tard quelques jours avant le scrutin pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie, sinon votre procuration risque de ne pas être valide.

**Pour les ressortissants de l'Union européenne, les titres d'identité leur permettant de voter sont les suivants :**

- carte nationale d'identité ou passeport, délivrée par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- titre de séjour
- un des documents mentionnés aux points 4 à 12 cités plus haut. Ces titres doivent être en cours de validité.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le :  
**MERCREDI 04 MARS à 20h**  
dans la salle du conseil, en Mairie.



### CÉRÉMONIE DU 19 MARS

La cérémonie commémorant le 64ème anniversaire du cessez le feu en Algérie aura lieu

**À 18h30 à la Stèle**



### ATELIERS DE PRÉVENTION ITINÉRANTS ATOME

*Le Centre de Ressources Territorial Atome, porté par l'EHPAD d'Ajain et le SSIAD de Genouillac, vous propose des ateliers de prévention. Ils sont destinés aux personnes de plus de 60 ans, sont entièrement gratuits et itinérants.*

Vous souhaitez vous inscrire ? Ou vous avez une question ?

**Appelez-les au 06.62.12.36.16. Ils vous attendent nombreux.**

Le prochain atelier aura lieu le 29/04.

# SORTIR

## REPAS DANSANT

En faveur de la ligue contre le cancer animé par DJ Jean-Lo

Samedi

07

19h30



Adulte : 17€  
Enfants 3 à 12 ans : 8€  
À emporter : 17€

Kir - amuses bouches  
Tartiflette - salade verte -  
jambon de pays - Dessert - café

Réservations : 07.62.03.57.93

Salle des Fêtes  
Roger Coindat

Organisé par : le Comité des Fêtes

## 16EME RANDO NATURE

3 circuits fléchés :  
10, 12, 17 et 20 km

Ravitaillements dont barbecue  
à l'arrivée

Tarifs : Licenciés 3,5€  
Non licenciés 5€

Contact : 06.86.14.77.63



Vestiaires du foot  
Stade

Organisé par : Bonnat'o'nic

Dimanche

08

07h30  
à  
9h00

## CINÉMA



Mercredi

11



20h30

Salle des Fêtes  
Roger Coindat

## SOIRÉE REPAS

Adulte : 18€

Enfant -10 ans : 8€

Adulte : Kir / camembert rôti  
pdt grenailles / charcuterie / salade  
tarte aux pommes / café

Enfant : 1 sirop à l'eau / Spaghettis  
bolognaise / Glace

Samedi

28

19h30



Règlement à la réservation  
avant le 20 mars, en ligne  
sur Hello asso

Salle des Fêtes  
Roger Coindat

Organisé par : l'ASEM avec le soutien  
gracieux du resto "Chez Mémé"

# VIE CULTURELLE

## LE CHAI

Ouverture mensuelle du samedi : le 07/03 de 10h à 17h

Animations du mois (inscription obligatoire):

- **Atelier crochet** : mercredis 4 et 18/03, 14h-16h  
Amenez vos travaux, découvrez des idées
- **SOS Numérique** : samedi 7/03, 14h-16h  
Permanence d'aide sur les outils numériques, sur rendez-vous
- **"Nos mots comme des bulles"** : samedi 7/03 et mercredi 18/03,  
10h-12h  
Atelier d'écriture sur papier ou numérique
- **Rendez-vous des langues** : mardis 10 et 24/03, 17h-18h  
Un moment décontracté pour pratiquer l'anglais, le français, ou toute  
autre langue !
- **Initiation couture machine** : jeudi 21/03, 10h-12h  
Apprenez à vous servir de votre machine à coudre
- **Arts créatifs pour enfants** : les mercredis, 14h-15h30  
Dessins et bricolages selon les saisons
- **Belote, Rumikub et autres jeux** : les jeudis, 14h-16h  
Créneau libre de jeux classiques, selon les envies !
- **Les Petites Graines** : les mardis, 17h-18h  
Pratiques respiratoires et de mouvement pour se faire du bien
- **Ateliers numériques pour débutants** : plusieurs créneaux  
Venez vous former sur l'ordinateur, l'e-mail, le smartphone...

Semaine du bonheur du 17 au 20 mars : une semaine d'animations pour  
se faire plaisir !

- **Mercredi 18 mars** : atelier d'écriture, crochet, après-midi cinéma  
pour les plus jeunes
- **Judi 19 mars** : après-midi jardinage, initiation à la taille et le  
greffage des fruitiers, troc de plantes
- **Vendredi 20 mars** : jeux de société pour tous les âges
- **En continu** : installation participative sur le bonheur et récolte de  
témoignages

### Renseignements et Inscriptions :

À l'accueil du Chai, 22 rue Grande

du mardi au vendredi de 10h à 17h (15h le vendredi)

05 87 56 01 76 - lechai@portesdelacreuseenmarche.fr

Service de la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche



## MÉDIATHÈQUE MILLE PAGES

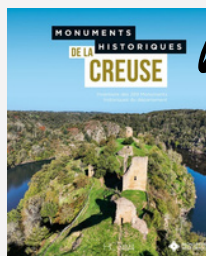


NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 1ER MARS 2026

Mardi, Mercredi, Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h-12h - Fermé le Samedi

### DERNIÈRES ACQUISITIONS DE LIVRES DOCUMENTAIRES



"Monuments historiques de la Creuse"

collectif - HC Editions

"Stéphane Ajasson : le premier amour de  
George Sand" B Audoux - Édition l'Harmattan

"Georges et Marcel : un amour interdit  
dans le Berry de l'occupation" Chavot

Martine - Édition la Bouinotte

"Rando Creuse : à pied, en VTT, en canoë"

Foujanet Caroline - Geste éditions

• **Vendredi 27 MARS 2026**

Jeux de société spécial SCRABBLE

16h00

Découverte de nouveaux jeux

14h30

À la Médiathèque Mille Pages



## SOIRÉES JEUX M'CREUSE

Prochaines soirées : VENDREDI 6 ET VENDREDI 20 MARS  
de 18h30 à Minuit, au Chai (BONNAT)

Renseignements en écrivant à : jeuxmcreuse@gmail.com



# NUMÉROS D'URGENCE

## MÉDECINS DE GARDE

15 ou 05 55 41 82 02

## URGENCES DENTAIRES

Contactez le 09 60 40 44 80

## PHARMACIES DE GARDE

Contactez le 3237.



# CONTACTS

## Mairie

05.55.62.10.38

mairie.bonnat@orange.fr

Du lundi au jeudi :

8h30-12h30 et 13h45-17h

Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-16h



## Maison France Services

05.55.62.85.04

bonnat@france-services.gouv.fr

Lundi, mercredi, vendredi : 9h00-12h30

Mardi et jeudi :

9h00-12h30 et 13h45-17h00



## Médiathèque Mille Pages

05.55.81.09.66

bibliotheque.bonnat@orange.fr

Mardi, mercredi, vendredi :

9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 9h-12h

